

Mercredi 26 mai 2010

Une "grappe" d'entreprises retenue chez le ministre



Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, a récemment engagé le lancement d'une politique de soutien aux "grappes d'entreprises" afin de leur donner une plus grande visibilité et pour apporter son appui à des initiatives exemplaires.

Pour ceux qui l'ignoraient, une grappe d'entreprises est un réseau constitué majoritairement de petites et moyennes entreprises (PME) et de toutes petites entreprises (TPE), regroupées sur un même territoire et appartenant souvent à une même filière, mobilisé par une volonté commune qui se manifeste par une stratégie partagée et la mise en place de services et actions.

Il faut savoir que quelque 10 millions d'euros vont être mobilisés durant l'année 2010 par l'État dans le cadre de cette action.

Un appel à projets a été publié fin octobre 2009 afin de soutenir une centaine de réseaux d'entreprises à travers l'Hexagone.

Dans le cadre de cette opération, le dossier de la Camdib de Béziers, un réseau de savoir-faire complémentaires du secteur travaux des métaux, a été retenu. Les ouvrages de cette société biterroise peuvent s'appliquer à des pièces unitaires ou de séries.

Soutenu par le sénateur-maire de Béziers, le dossier de la Camdib a officiellement été présenté et primé il y a quelques jours à Paris en présence de Michel Mercier, de Richard Alcock, président de l'entreprise, et de Raymond Couderc.